

## Les inégalités de salaires diminuent-elles vraiment ?

28 février 2013



### L'évolution sur longue période

Si l'on se place sur longue période et que l'on observe le rapport entre le salaire minimum des 10 % les mieux rémunérés et le salaire maximum des 10 % les moins bien payés (le rapport dit « interdécile »), les inégalités ont nettement diminué entre le milieu des années 1960 et le début des années 1980 (voir aussi une [note de l'Insee](#) à ce sujet). Les mieux payés touchaient quatre fois plus en 1965 contre trois fois plus en 1983. Cette période est notamment marquée par les accords de Grenelle de 1968 qui débouchent sur une hausse de 35 % du salaire minimum garanti (le Smig à l'époque).

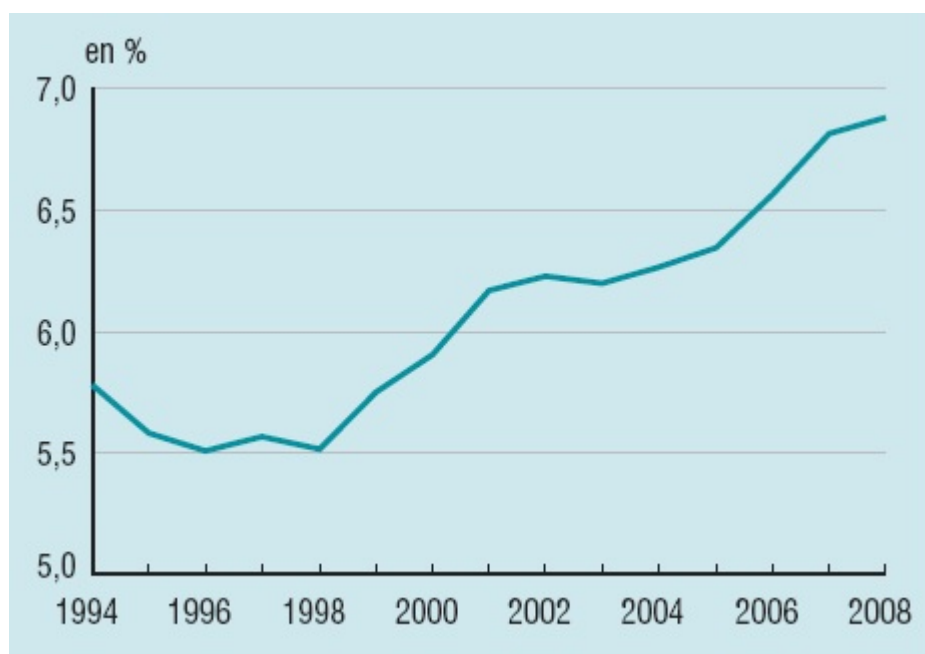
Les salaires ont eu tendance à se rapprocher de façon relative, mais en euros l'écart s'accroît nettement, notamment depuis les années 1980. Cette situation est mécanique, puisque l'immense majorité des augmentations (et notamment du Smic) sont décidées en pourcentages. 1 % de 1 000 euros = 10 euros, mais 1 % de 10 000 euros = 100 euros. La hausse en pourcentage laisse les inégalités relatives inchangées, mais pas les inégalités absolues. Sur longue période, il est sans doute plus juste d'observer les écarts relatifs, mais les données absolues permettent de comprendre pourquoi le sentiment d'inégalités croissantes s'accroît : dans la vie courante, on considère plus souvent l'écart en euros que celui en pourcentages.

### L'envolée des hauts salaires

Ces données ne portent pas sur les plus hauts salaires, alors que c'est à ce niveau que les progressions ont été les plus fortes dans les années récentes. Comme le montre une étude de l'Insee, entre le milieu des années 1990 et 2008, la part des très hauts salaires dans l'ensemble de la masse salariale (pour les temps complets) s'est fortement accrue. Les 1 % les mieux rémunérés - 132 000 personnes touchant au moins 18 400 euros bruts par mois - percevaient 5,5 % de la masse salariale en 1996 contre 6,9 % en 2008. Dès lors, les inégalités salariales ne se creusent pas principalement entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, mais au niveau des 5 % ou 1 % des plus hauts salaires.

### Evolution de la part de la masse salariale touchée par les 1 % les mieux rémunérés

Source : Insee, [Emploi et salaires 2011](#), Insee référence.



Une étude plus détaillée menée par le directeur général de l'Insee Jean-Philippe Cotis sur le partage de la valeur ajoutée ([lire en ligne](#)) a montré qu'entre 1996 et 2006, les 0,1 % les mieux rémunérés (environ 13 000 salariés) avaient vu leur salaire mensuel brut progresser (inflation déduite) de 19 374 à 24 000 euros, un gain de 28 % soit 5 426 euros. Pour la plupart des 60 % des salariés les moins bien payés, le gain n'avait pas dépassé les 130 euros.

### Evolution des salaires entre 1996 et 2006 (mensuels bruts à temps complet)

Unité : en euros de 2006

	1996	2006	Gain en euros	Gain en %
10 % touchent un salaire inférieur à :	1 251	1 382	131	10,5%
20 %...	1 418	1 551	133	9,4%
30 %...	1 572	1 702	130	8,3%
40 %...	1 756	1 865	108	6,2%
50 %...	1 931	2 050	119	6,2%
60 %...	2 149	2 282	133	6,2%
70 %...	2 448	2 599	151	6,2%
80 %...	2 921	3 102	180	6,2%
90 %...*	3 905	4 146	241	6,2%
95 % ...	5 102	5 471	369	7,2%
98 %...	7 133	7 725	592	8,3%
99 %...	8 959	9 995	1 036	11,6%
99,9 %...	19 374	24 800	5 426	28,0%

\* Ce qui veut aussi dire que 10 % touchent plus de...

Source : Insee. Enquêtes revenus fiscaux.

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-de-salaires-diminuent-elles-vraiment>